

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la réunion d'Information-Consultation villageoise des habitants de Tournay, Semel, Verlaine

Jeudi 28.04.2022, maison de village à Tournay

Réf : NEUFCHATEAU\04- Info-consultation\consultations villageoises\IC 2 - Tournay\20220428 CR IC Tournay.docx

Participants (voir liste ci-dessous)

- › Population : 17 habitants + 2 excusés
- › Commune : 7 membres du Conseil communal
- › Fondation Rurale de Wallonie : Mme Sophie ORBAN et Mme Eléonore GERARD (Agents de développement)



Ordre du jour

- › **Introduction** par M. François Huberty, Bourgmestre
- › **Information**
 - Présentation de la politique de développement rural et de l'opération de développement rural à Neufchâteau
 - La commune de Neufchâteau : portrait du territoire
- › **Consultation**
 - Discussions sur trois thèmes, en sous-groupes
 - Mise en commun en plénière
- › **Suite**
 - Candidatures à la CLDR
 - Budget participatif
- › **Conclusion** par M. François Huberty, Bourgmestre

INTRODUCTION

Au nom du Conseil communal, M. François Huberty, Bourgmestre, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il précise que cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Collège de restaurer la proximité, la confiance et le dialogue avec les citoyens, par la transparence et la participation citoyenne.

Le processus participatif va prendre deux formes :

- À court terme, avec le budget participatif communal annuel – pour plus de détails cf. ci-dessous.
- À moyen terme, avec le second PCDR, qui va être largement abordé lors de cette réunion.

Cette réunion va être animée par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

INFORMATION

Présentation de l'opération de développement rural

La Commune de Neufchâteau a décidé de lancer une seconde Opération de Développement Rural.

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

- › Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

Quels sont les différents partenaires de l'ODR et leurs rôles ?

Une opération de développement rural, ça se réussit ensemble !

La Commune de Neufchâteau

- › *Le Conseil communal* est le maître d'œuvre de cette opération, qui va concerner l'ensemble du territoire communal.
- › *Les employés de l'administration* sont également des acteurs de première ligne qui vont apporter les éléments pour concrétiser le PCDR.

Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural - CLDR

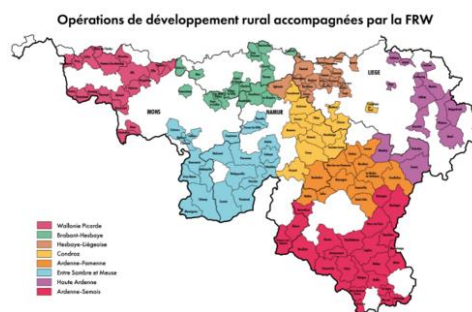
- › *Tous les habitants* sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solution. La participation citoyenne est l'élément central de la politique de développement rural.
- › *Une commission consultative (la CLDR)* est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR, sur 10 ans. Elle agit en tant que relais auprès de la population et un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...). Elle est composée d' $\frac{1}{4}$ d'élus et de $\frac{3}{4}$ de citoyens et compte entre 20 et 60 membres.

Les structures extérieures

- › *Le bureau d'études Impact, auteur de programme* réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- › *Le Service Public de Wallonie DGO3 et le Cabinet de la Ministre Tellier en charge du développement Rural*
- › *La Fondation Rurale de Wallonie - FRW, organisme accompagnateur* : conseille la Commune dans le cadre de son opération de développement rural.

La FRW est un organisme privé, indépendant et pluraliste, en charge de missions de service public. Depuis 1979, elle œuvre pour le développement durable des régions rurales grâce aux missions que la Région Wallonne lui a confiées.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à la disposition des 134 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu. Ils sont répartis en 8 équipes régionales à travers la Wallonie. Dans le cadre de son ODR, la Commune de Neufchâteau est accompagnée par l'équipe régionale Semois-Ardenne localisée à Tintigny.



Les missions de la FRW :

- › Accompagnement des opérations de développement rural
- › Accompagnement des communes sollicitant la subvention BiodiverCité
- › Interface Leader (en lien avec le Groupe d'Action Locale Haute Sûre Forêt d'Anlier, par exemple)
- › Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public
- › Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA)
- › Ressources et expertises du milieu rural.

Le rôle des agents de développement

Pendant l'opération de développement rural, les agents de développement favorisent la participation de tous les citoyens par des entretiens, des réunions publiques et des consultations en ligne via la plateforme participative : www.participation.frw.be. Ils sont le relais entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils se chargent de l'animation et du secrétariat de toutes les réunions. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets sur le long terme.

Déroulement de l'Opération de Développement Rural

L'ODR suit plusieurs étapes, qui se distinguent en 2 grandes phases :

1) **L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural - PCDR, qui dure environ 3 ans**

Pour enclencher le processus, le Conseil communal décide de lancer une ODR, demande éventuellement l'aide d'un organisme d'accompagnement - la FRW - et prévoit de désigner un auteur de PCDR via un marché public.

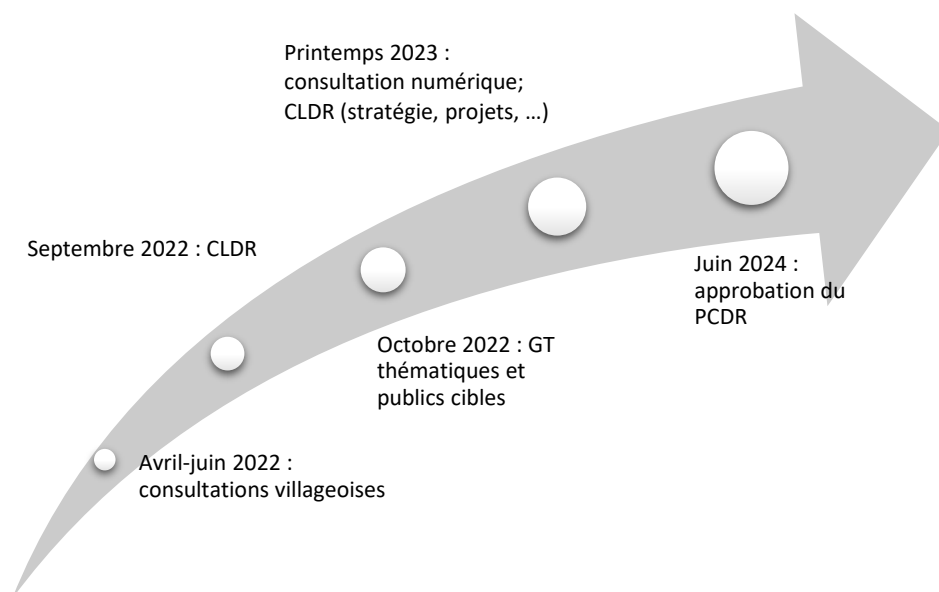
L'auteur désigné, en l'occurrence le bureau d'études Impact de Bertrix, rédige alors le diagnostic objectif du territoire, qui est une analyse en profondeur de cartes, d'inventaires, de statistiques, ...

Vient ensuite la phase de participation citoyenne, qui se concrétise par des séances d'information / consultation villageoise, des réunions thématiques et surtout les rencontres de la Commission Locale de Développement Rural - CLDR.

Ce travail de co-construction avec la CLDR aboutira à la définition d'une stratégie de développement (des objectifs à atteindre dans les 10 ans) et au choix de projets qui permettront d'y répondre.

A la fin de son élaboration, le PCDR sera validé par la CLDR, la Commune et la Région Wallonne.

Voici le calendrier global, tel qu'il est prévu actuellement, pour le déroulement de l'ODR de la Commune de Neufchâteau.



2) La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans.

Lorsque le Gouvernement wallon aura approuvé le PCDR (2024, 2025), la Commune pourra introduire des demandes de subsides en développement rural pour la réalisation de certains projets ou recourra aux subsides traditionnels pour d'autres. Le PCDR comportera également des projets immatériels/ actions à mener directement sur le terrain, sans gros moyens financiers.

La CLDR suivra régulièrement la mise en œuvre des projets contenus dans le PCDR et se prononcera sur l'introduction des projets en subvention.

Les 6 parties du PCDR

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se compose de 6 parties :

- › Une analyse des caractéristiques de la Commune : il s'agit de l'analyse objective du territoire.
- › Le résultat de la participation citoyenne : cette partie relate les méthodes utilisées, la participation citoyenne, les principaux résultats de chaque étape.
- › Un diagnostic partagé : qui résulte de la confrontation entre la vision objective et la perception des habitants.
- › La stratégie de développement sous forme d'objectifs spécifiques à la Commune.
- › Les projets visant à atteindre ces objectifs.
- › Un tableau récapitulatif.

Bilan du premier PCDR de la Commune Neufchâteau (2008-2018)

Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment :

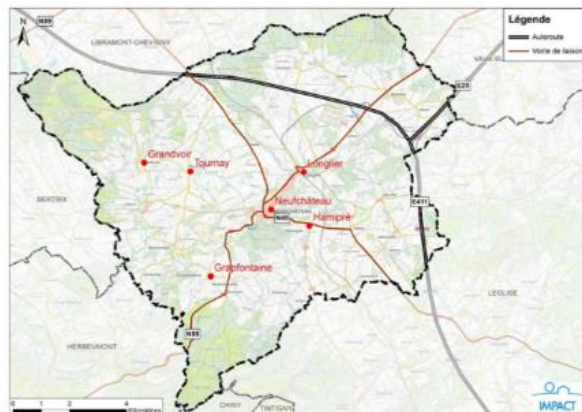
- › L'Espace 29 à Neufchâteau (subventionné en Développement Rural)
- › La Maison de village de Lahérie (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement de la place centrale et la construction d'une maison de village à Namoussart (subventionnés en Développement Rural)
- › La Maison de village de Tournay (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement du verger expérimental à Tronquoy
- › La valorisation de la vallée du lac
- › L'aménagement global du site de la nouvelle école de Petitvoir en espace convivial multithématique
- › Lancement d'un plan paysager en synergie avec le PNHSFA
- › Coordination communale des manifestations « villages fleuris »
- › Création d'une vitrine ou d'un événement valorisant les produits du terroir/artisanat
- › Organisation d'une journée des associations et soutien du monde associatif
- › ...

Présentation du portrait de la Commune

La FRW présente ensuite le portrait de la commune établi sur base de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de PCDR, le bureau d'étude Impact. Ce portrait n'est pas exhaustif, mais a pour objectif de donner un bon aperçu des réalités communales et de ce qui la singularise par rapport aux communes voisines.

Les thèmes abordés sont:

- › Une commune bien située
- › Un territoire rural
- › Un cadre de vie en évolution
- › Une démographie en croissance
- › Une population jeune, mais vieillissante
- › Riche vie associative, culturelle et sportive
- › Des services diversifiés
- › Emploi local et frontalier
- › Un tourisme réinventé
- › Tourisme familial et vert
- › Circuit court : agriculture et forêt
- › Vers une mobilité alternative
- › Nature préservée



Questions de l'assemblée

Qui prend au final les décisions, puisque la CLDR est un organe consultatif ?

La Commission Locale de Développement Rural se compose d'au moins $\frac{3}{4}$ de représentants de la population et de maximum $\frac{1}{4}$ d'élus au Conseil communal. Les échanges entre élus et citoyens s'opèrent au fil des réunions. Il est donc rare que des décisions de CLDR soient remises en cause puisqu'elles ont été partagées avec les élus ; de plus, elles reflètent les besoins de la population. Tout au long de l'opération de développement rural, la méthode de l'entonnoir est appliquée, c'est-à-dire qu'au départ on récolte un maximum d'idées, qui seront débattues à plusieurs reprises pour vérifier qu'elles correspondent à un besoin.

La CLDR prend généralement ses décisions au consensus.

Le Conseil communal est maître d'œuvre de l'opération de développement rural.

A quoi est dû le faible taux de chômage sur la Commune ?

L'emploi frontalier, en croissance de plus de 41% en 10 ans, représente 23% de la population active.

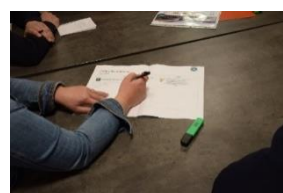
On compte près de 21% d'indépendants, surtout dans les domaines des professions libérales et de l'agriculture ; leur nombre est également en augmentation constante, surtout en activité secondaire.

Le taux de chômage était de 11% en 2016, pour passer à 7,7% dès 2019. La méthode de calcul a peut-être également évolué.

CONSULTATION

L'objectif des consultations villageoises est de recueillir l'avis des habitants. Ils sont invités à s'exprimer :

- sur ce qui va bien, les forces et fiertés du territoire,
- sur ce qui va moins bien, ce qui manque, ce qu'il faut améliorer
- sur des pistes d'actions concrètes à entreprendre.



Méthode de travail

Les participants sont répartis en groupes de 5 à 8 personnes dès leur entrée dans la salle. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes afin de laisser libre cours à l'expression citoyenne.

Choix du secrétaire et du rapporteur

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome ; les animateurs attirent dès lors l'attention sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de noter un maximum d'idées sans jugement ni débat. Il est demandé d'être le plus précis possible, de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.

Les 3 thématiques

Les participants sont invités à explorer différentes thématiques, réparties en 3 grands axes de travail. Quinze minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe :

- › Thème 1 « Vivre à Neufchâteau » (axe social)
- › Thème 2 « Habiter à Neufchâteau » (axe environnement)
- › Thème 3 « Entreprendre et travailler à Neufchâteau » (axe économique)



Les participants disposent pour chaque thème d'une fiche avec des mots-clés faisant référence à des sujets concernés par la thématique abordée. Ils notent leurs réflexions dans un tableau à 3 colonnes : atouts, faiblesses et pistes (1 tableau par thématique).

Remarque concernant les points noirs de sécurité routière

Même s'il s'agit d'un sujet qui soulève pas mal de commentaires et qui émeut beaucoup, il est demandé aux participants de ne pas aborder la problématique de la sécurité routière dans les groupes.

Des fiches explicatives et des cartes sont mises à disposition afin de signaler des problèmes spécifiques sur le territoire.

Les points noirs relevés lors de la consultation seront transmis à la Commission sécurité routière, qui décidera de la suite à leur donner.

Formulaire de recensement des points noirs de sécurité routière de la Commune de Neufchâteau. Le formulaire est divisé en sections : 'Localité' (liste de communes avec des cases à cocher), 'Type de problématique' (liste de types de problèmes avec des cases à cocher), et 'Localisation précise et détail de la problématique' (espace pour des notes manuscrites). En bas, il y a des champs pour 'Date de rédaction' et 'Mettre sur la carte'.

Mise en commun

Après les 45 minutes de réflexion, le rapporteur du premier groupe présente le résultat des réflexions sur un axe. Les autres groupes complètent avec leurs idées. Cette démarche est répétée trois fois.

Un agent de développement prend notes des idées sur un tableau à feuilles. En fin de séance, il extrait les grandes tendances de la soirée.

Résultats

3 groupes ont été constitués.

Axe 1 : Vivre à Neufchâteau

Les forces

- Neufchâteau est une petite commune rurale.
- Des salles sont disponibles dans les villages ; elles jouent un rôle important dans le vivre ensemble, les relais d'informations, ...
- Les informations au niveau communal sont suffisantes.
- Solidarité entre les citoyens de Verlaine.
- Dynamisme du comité de village (Verlaine)
- Tournay bénéficie d'une maison de village et d'un comité des fêtes dynamiques.
- Games of Tournay.
- Beaucoup de matériel disponible gratuitement, via la Commune, pour l'organisation d'activités.
- Il y a de plus en plus d'enfants.

Les faiblesses

- Habiter à la campagne devrait permettre aux gens de se connaître. Mais ce n'est pas vraiment le cas ; il y a relativement peu de cohésion sociale dans les villages. De plus, à Tournay, il n'y a pas de club de sport, ni d'école.
- Il n'y a pas de lieu pour se rencontrer, ni de plaine de jeux, de barbecue, ...
- Il manque un lieu central où les enfants pourraient jouer en sécurité.
- Les salles sont des endroits qui doivent rester rentables et qui au final sont relativement peu à la disposition des habitants.
- Les villages manquent d'information ; il manque un panneau d'affichage public à Tournay. Tout ne doit pas toujours passer par internet.
- Aucun lieu de rencontre à Verlaine.
- Aucun service pour les enfants et les jeunes à Verlaine, alors qu'il y en a de plus en plus.
- Il n'existe pas de maison de jeunes.
- Les transports publics/les transports en commun sont nuls à faibles.

Les pistes de projets

- Terminer les abords de la maison de village de Tournay et y ajouter des places de parking.
- Remettre les salles de village davantage à disposition des habitants, en faire des lieux de solidarité, d'espace numérique, ...
- Veiller à ce que l'EPN puisse également être disponible dans les villages.
- Faire vivre la maison de village de Tournay avec des activités organisées par un comité élu par tous.
- Désigner des organisateurs, responsables permanents pour animer les salles de village.
- Créer dans Tournay une plaine de jeux sécurisée et un lieu central (une place conviviale), en dehors de la circulation – éventuellement près du nouveau rond-point ou près de la maison de village. Cela favoriserait les échanges intergénérationnels, les rencontres entre les aînés et les personnes avec des poussettes, mais attention aux déplacements pour y arriver, qui devront se faire le long des voiries
- Créer une aire, un point de rencontre pour les jeunes à Tournay (style maison de jeunes).
- Créer dans Verlaine un lieu de rassemblement, de convivialité : salle ou terrain de jeu.
- Créer un lieu de pique-nique en bordure de zone forestière à Verlaine (espace couvert, avec barbecue).
- Améliorer le transport public et faire la promotion des lignes du TEC.

Axe 2 : Habiter à Neufchâteau

Les forces

- La commune bénéficie d'un beau cadre de vie.
- Des fermes sont toujours en activité dans les villages.
- La Commune veut développer la mobilité douce.
- La proximité de l'autoroute est un atout pour le village de Verlaine
- Les paysages sont un atout de la commune, ainsi que la biodiversité et la forêt.
- Réseau dense de promenades balisées.
- Le petit patrimoine est progressivement restauré.
- Le logement unifamilial

Les faiblesses

- Grande circulation dans Tournay ; les piétons n'osent pas prendre leur place dans la rue.
- Les chemins ne sont pas entretenus ; il y a un manque de suivi.
- L'entretien des chemins agricoles et forestiers n'est pas satisfaisant.
- Il n'y a aucune continuité dans le réseau de voies lentes.
- Les pistes cyclables le long de la voirie régionale entre Neufchâteau et Libramont sont en mauvais état.
- Il n'y a pas d'espace public disponible.
- Comment préserver les paysages ? Ils sont mal exploités par manque d'entretien et d'aménagement. Les plantations de sapins de Noël ont un fort impact : les clôtures montent à 2 mètres de haut.
- Il y a peu de boucles de mobilité douce autour de Tournay.
- La nouvelle route Grandvoir-Verlaine suscite des inquiétudes ; il vaudrait mieux sécuriser les villages (il n'y a pas de trottoir à Tournay) avant d'amener encore plus de trafic.
- La voirie régionale apporte des nuisances à Verlaine : insécurité, bruit, gros trafic, saleté à l'aire de covoiturage, ...
- Au niveau de la propreté, il y a beaucoup de déchets le long de la voirie régionale.

Les pistes de projets

- Éviter de bétonner les petits chemins de campagne.
- Entretien des chemins et sentiers (après les maïs, le débardage, etc.) – pour favoriser les liens entre les citoyens.
- Réaménager la piste cyclable entre Neufchâteau et Libramont.
- Réhabiliter les chemins de remembrement.
- Aménager une piste cyclable entre Tournay, Verlaine et Semel, par la route habituelle ou en réhabilitant les chemins ruraux
- Revaloriser le chemin des Morts vers Semel.
- Entretien des voiries agricoles vers Semel et Grandvoir (elles ne sont cependant pas sécuritaires pour les usagers lents)
- Valoriser le sentier des Artisans (Tournay-Grandvoir).
- Continuer à relier les réseaux de voies lentes vers les principaux pôles.
- Réserver les voiries agricoles aux agriculteurs, cyclo et piétons (ex : chemin des Lilas, chemin de Lohiéprez, chemin des Morts à Tournay, ...), c'est à dire pour la mobilité douce.
- Revaloriser et rendre accessible la chapelle Collard à Tournay (qui appartient au château de Grandvoir).
- Créer une zone 0 voiture au centre de Tournay, pour les enfants.
- Entretien du village de Verlaine, de manière générale.
- Créer un espace de rencontre pour redécouvrir la nature et les paysages.
- Remettre le patrimoine en état.
- Assainir le chancre de l'ancienne école de Tournay.
- Rouvrir l'église de Tournay (faire connaître l'engagement citoyen pour entretenir cette église).
- Valoriser les toitures agricoles pour installer des panneaux solaires pour le village ; leur production électrique bénéficierait aux habitants.
- Placer une borne de recharge électrique près de la maison de village de Tournay.

- Penser l'énergie pour demain : réfléchir où les met et intégrer les questions paysagères.
- Étoffer la liste des arbres et haies remarquables, pour créer un réseau écologique.
- Préserver la biodiversité.
- Limiter les pesticides.

Axe 3 : Entreprendre et Travailler à Neufchâteau

Les forces

- C'est une force de disposer d'une zone économique : les 3 zonings sont bien placés.
- Les infrastructures d'accueil touristique sont diversifiées (hôtel, gîtes, ...)
- Plusieurs points de vente de produits locaux sont accessibles dans les villages.
- Présence de commerces accessibles et diversifiés (Croix-Rouge, Oxfam, Terre, ...)
- Présence de nombreux commerces locaux (pas de grandes enseignes).
- Présence d'un boulanger à Tournay.
- Initiatives de vente à la ferme.
- Le taux de chômage réduit.

Les faiblesses

- La zone économique de Molinfaing reste vide.
- Il y a trop de sapins de Noël sur la commune et autour de Tournay, avec comme conséquence un manque de respect de l'environnement immédiat (chemins, ...).
- Il y a trop peu de maraîchers sur la commune.
- Arrêter de supprimer les zones agricoles.
- Le projet des lodges à Grandvoir suscite des craintes.
- La liaison ferroviaire du zoning n'est pas utilisée.
- L'accès à la terre pour les agriculteurs devient impayable, en raison de la pression des sapins de Noël et de l'effet Grand-Duché de Luxembourg.

Les pistes de projets

- Arrêter l'extension du zoning.
- Créer des petits commerces locaux (épicerie).
- Limiter l'ouverture de grandes enseignes.
- Amener les commerces vers les gens sans voiture.
- Favoriser l'accès aux terres agricoles pour les agriculteurs
- Étudier la faisabilité d'une ceinture alimentaire (on ne mange pas de sapin, ni de la bioénergie)
- Décider d'un moratoire en faveur de la production alimentaire.
- Limiter la production de sapins de Noël.
- Délocaliser le marché de terroir dans les villages.
- Envisager des circuits de promenade autour de Tournay.
- Comme image touristique, miser sur un tourisme durable, basé sur la qualité de l'agriculture, de la nature, des paysages, la mobilité douce (surtout pas de tourisme de masse).

Points de débat

- Comment orienter le développement économique vers l'environnement et la biodiversité ? Ne pas faire du développement économique une fin en soi, mais une occasion de mieux-vivre.
- Les participants s'interrogent sur l'aménagement en cours au centre du village de Tournay, près du rond-point récemment restauré. S'il s'agit de la pose d'une borne de recharge de voiture électrique, ils estiment que ce n'est pas l'endroit idéal ; il aurait été préférable de le faire près de la maison de village.

Interrogé par la Commune, ORES a fourni les explications suivantes : « Pour répondre à votre interrogation, les travaux réalisés à Tournay sont en fait un renforcement du réseau basse tension. Ces travaux vont permettre le remplacement d'une ancienne torsade de 16² (faible section) par une tresse basse tension de 95²... et permettre des augmentations de puissance chez deux clients. En plus de ces deux clients, un tel renforcement bénéficie à l'ensemble des clients du quartier. »

SUITES...

La CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un organe consultatif associé aux phases d'élaboration (stratégie, projets, priorités) et de mise en œuvre du PCDR. Elle se compose de 20 à 60 membres, dont maximum ¼ d'élus communaux.

C'est une commission représentative de tous les habitants de la commune, issue de toutes les composantes de la population : professions, âges, genres, catégories socio-professionnelles, villages, ... Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne.

Il s'agit d'un lieu de dialogue, de débat démocratique et de propositions d'idées dans l'intérêt collectif.

Les membres de la CLDR ont un rôle de relais entre les habitants et la commune. Des réunions sont organisées régulièrement : environ 8 fois par an en phase d'élaboration et au moins 4 fois par an en phase de mise en œuvre.

- › Un formulaire d'inscription est remis à chaque participant.
- › Celui-ci est à compléter et transmettre à la commune pour le 15/07/2022.

Pourquoi proposer sa candidature à la CLDR ?

Chacun a ses propres motivations pour rejoindre la CLDR. En participant à la CLDR, vous pourrez

- › Vous impliquer dans la vie de la commune
- › Rencontrer des citoyens des autres villages
- › Mieux connaître la commune sous tous ses aspects
- › Disposer d'informations sur la vie communale
- › Vous exprimer et partager vos avis
- › Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR
- › ... et faire partie du jury pour le budget participatif

Le calendrier des réunions publiques

TRONQUOY, RESPELT, MOLINFAING, MASSUL, GÉRIMONT & MORIVAL

> 21.04.2022 : 20H SALLE "LES LES AUBÉPINES" À TRONQUOY

TOURNAY, VERLAINE & SEMEL

> 28.04.2020: 20H MAISON DE VILLAGE DE TOURNAY

NAMOISSART, MON IDÉE & MARBAY

> 05.05.2022 : 20H MAISON DE VILLAGE DE NAMOISSART

LONGLIER & LAHERIE

> 12.05.2022 : 20H SALLE DU FOOTBALL "RRC LONGLIER"

WARMIFONTAINE, GRAPFONTAINE, MALOME NOLINFAING, MONTPLAINCHAMPS, HOSSEUSE & HARFONTAINE

> 19.05.2022 : 20H SALLE DU "RRC WARMIFONTAINE"

PETITVOIR, GRANDVOIR & FINEUSE

> 02.06.2022 : 20H SALLE "LES JOYEUX LURONS" À PETITVOIR

HAMIPRE, COUSTEUMONT, OFFAING & LE SART

> 09.06.2022 : 20H SALLE "LE CARREFOUR" A HAMIPRE

NEUFCHÂTEAU

> 16.06.2022 : 20H ESPACE 29

CONSULTATION NUMÉRIQUE SUR INSCRIPTION

> 23.06.22 : 20H

WWW.PARTICIPATION.FRW.BE/NEUCHÂTEAU-CONSULTATION

* Consultation numérique sur inscription auprès des agents de développement : Sophie Orban (s.orban@frw.be 063/44 02 08) et Eléonore Gérard (e.gerard@frw.be 063/45 03 01)

Suivre l'ODR

Toutes les informations concernant l'Opération de Développement Rural (ODR) sont disponibles sur le site internet dédié à l'ODR : www.pcdr-neufchateau.info, dans les bulletins communaux, dans les toutes-boîtes, dans la presse, sur Facebook (sur la page de la Commune et sur la page de la FRW).

Les participants sont également invités à en parler autour d'eux.

Le Budget Participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative par lequel la Commune affecte une partie de son budget annuel à la réalisation de différents projets d'initiative citoyenne. Il donne une opportunité aux citoyen(ne)s domicilié(e)s sur le territoire, que ce soit à titre individuel ou collectif, de prendre part à la vie politique.

Ce budget participatif se présente sous la forme d'un appel à projets. 80.000€ lui seront affectés annuellement.

Appel aux citoyens et aux associations chestrolaises !

Tout citoyen résidant sur la commune de Neufchâteau peut répondre à cet appel à projets.

Pour être éligibles, les projets seront introduits :

- › Soit par un collectif de minimum 5 citoyens (comités de quartiers, associations de fait, etc.) :
Les personnes seront domiciliées à des adresses différentes ; le porteur de projet sera majeur - pour les mineurs, il sera fait mention du responsable légal.
- › Soit par une association citoyenne dotée de la personnalité juridique (asbl).

Ce budget permettra de réaliser des petits projets d'investissement, d'embellissement ou événementiels, ... avec un plafond de 30.000€ par projet, excepté dérogation du Collège.

Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Les travaux seront réalisés par les collectifs citoyens, les associations et/ou la Commune.

Les critères de participation sont les suivants :

- › Les projets se situeront exclusivement sur le territoire communal.
- › Ils doivent présenter un intérêt collectif indéniable et un caractère durable.
- › Ils se feront sur domaine public (une parcelle communale, un terrain sur lequel la Commune dispose d'un droit ou une parcelle appartenant à une association reconnue).
- › Ils seront accompagnés d'un budget détaillé réaliste.
- › Ils seront techniquement, juridiquement et économiquement réalisables – et faciles d'entretien.
- › Ils auront un impact positif et favoriseront la mobilisation citoyenne.

Les délais :

- * L'information sera diffusée pendant les réunions d'information-consultation villageoise organisées dans le cadre de l'opération de développement rural – du 21 avril au 23 juin 2022. Ainsi que sur internet (voir ci-dessous).
- * Dépôt des dossiers pour le 31 août 2022
- * Analyse de la recevabilité des projets par le Collège.
- * Sélection des projets par la Commission Locale de Développement Rural (représentative de la population) en septembre 2022.
- * Réalisation du projet avant le 31/12/2023.

Les trois documents de référence se trouvent sur www.pcdr-neufchateau.info :

- * Règlement (approuvé par le Conseil communal du 05/04/2022)
- * Formulaire de candidature
- * Grille d'évaluation – recevabilité et sélection

Sophie Orban & Eléonore Gérard
Agents de développement FRW

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

ANNEXE 1 : Les participants (24 personnes)

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Boly	Cécile	Tournay	
M.	Borceux	Jean-Louis	Grapfontaine	X
M.	Bossicart	Jean-Christophe	Verlaine	
Mme	Brenner	Irène	Tournay	
M.	Cheppe	Jacques	Neufchâteau	X
M.	Clarke	Michaël	Tournay	
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Dacier	Philippe	Tournay	
M.	Delrez	Jean-Marc	Verlaine	
M.	Duthoit	Jean-Yves	Neufchâteau	
Mme	Evrard	Fabienne	Verlaine	X
M.	Gérard	Jules	Tournay	
M.	Gérard	Pierre	Tournay	
M.	Grandjean	Christian	Respelt	X
M.	Grandjean	François	Verlaine	
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Jacobs	Jean	Respelt	
Mme	Louis	Micheline	Warmifontaine	X
Mme	Piras	Elisabeth	Tournay	
M.	Renaud	Jérémie	Verlaine	
Mme	Renaud	Jodie	Verlaine	
M.	Thilmant	Dimitri	Verlaine	
M.	Van der Smissen	Patrick	Tournay	
Mme	Vanschepdael	Manoëlle	Tournay	

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Le Rue	Sophie	Tournay	
M.	Micha	Patrice	Tournay	